

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL
MUNICIPAL EN SA SEANCE DU 23 novembre 2022
(ART. L.2121-25 du C.G.C.T)**

Délibération n° 2022/65 - Décision Modificative n°1 au Budget Primitif 2022
(Budget Supplémentaire 2022)

Délibération n° 2022/66 - Revalorisation de la participation financière à la
fréquentation des Accueils Collectifs pour Mineurs extérieurs à la commune

Délibération n° 2022/67 - Engagements COP 21 locale - Participation financière
de la commune à l'acquisition de vélos électriques

Délibération n° 2022/68 - Crèche municipale L. Michel - Convention de
nomination du référent Santé et Accueil Inclusif - Approbation

Délibération n° 2022/69 - Règlement Général sur la Protection des Données
(RGPD) - Renouvellement de la convention avec l'association ADICO

Délibération n° 2022/70 - Subventions aux associations - Modification de la
délibération n° 2022/14 s'agissant du don en soutien à l'Ukraine

Délibération n° 2022/71 - Cimetière - Tarifs des concessions - année 2023

Délibération n° 2022/72 - Location de salle communale - demande de
remboursement d'un acompte

Délibération n° 2022/73 - Prise en charge de frais de stage BAFA

Délibération n° 2022/74 - Personnel communal reconnu travailleur handicapé -
prise en charge partielle des frais d'appareillage auditif

Délibération n° 2022/75 - Personnel communal - Renouvellement d'un poste
d'adjoint administratif territorial contractuel à temps non complet

Délibération n° 2022/76 - Personnel communal - Renouvellement d'un poste
d'Adjoint technique contractuel à temps non complet pour assurer
principalement des missions d'entretien des locaux, de garderie et de
surveillance dans le domaine de la petite enfance à compter du 15/01/23

Délibération n° 2022/77 - Contrat groupe d'assurance des risques statutaires -
Adhésion - Autorisation sur la liste des risques garantis et leur taux applicable

Délibération n° 2022/78 - Protection sociale complémentaire des agents communaux - Proposition du CDG76 d'adhérer à deux contrats-groupe négociés avec l'organisme assureur retenu, pour les mutuelles santé et prévoyance/maintien de salaire

Délibération n° 2022/79 - Remboursement par la commune à Monsieur l'Adjoint au Maire en charge de la culture et de la communication des frais qu'il a engagés à titre personnel

Fait et délibéré les Jour, Mois et An que dessus.
Le Maire,
Hugo LANGLOIS.

